



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Situation complexe des autocaristes

Question écrite n° 12632

Texte de la question

M. Stéphane Buchou attire l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargé des transports, sur la situation des autocaristes. Le secteur d'activité connaît des difficultés de recrutement. Des formations de demandeurs d'emploi sont mises en place pour pallier ce problème de main d'œuvre et mènent à la délivrance de titres professionnels de conducteurs de transport en commun sur route. Cependant, lorsque les demandeurs d'emplois obtiennent ce titre, ils ne peuvent exercer directement, car des documents relatifs à la conduite leur manquent. Dans l'attente, les titulaires du titre se réinscrivent en tant que demandeurs d'emploi. Ainsi, il attire son attention sur cette situation complexe pour le secteur.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Buchou](#)

Circonscription : Vendée (3^e circonscription) - Renaissance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12632

Rubrique : Transports routiers

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : [Transports](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 22 avril 2024

Question publiée au JO le : [31 octobre 2023](#), page 9659

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)